

# Rapport d'activités 2008

## de l'Observatoire national de la délinquance

Janvier 2009

Rédacteur en chef  
Christophe SOULLEZ

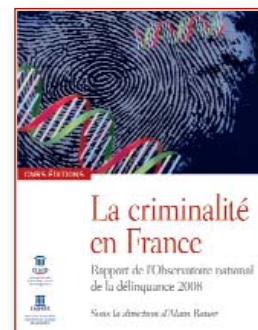
Conformément aux décisions de son conseil d'orientation, présidé par Alain BAUER, et aux projets annoncés lors du conseil d'administration de l'INHES, le département de l'Observatoire national de la délinquance (OND) a poursuivi et développé ses travaux dans le cadre méthodologique défini lors de sa création.

Pierre MONZANI  
Directeur  
de l'Institut national des hautes études de sécurité

Alain BAUER  
Criminologue,  
Président du conseil d'orientation de  
l'Observatoire national de la délinquance

## LA PUBLICATION DU 4<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL

Le quatrième rapport annuel de l'OND a été publié le 18 novembre 2008 aux éditions du CNRS. Célébrant les 5 années d'existence de l'OND, il regroupe plusieurs contributions extérieures dont celles de Michel Gaudin, préfet de police de Paris, du général d'armée Roland Gilles, Directeur général de la gendarmerie nationale, de Frédéric Ocqueteau ou Pierre-Victor Tournier, directeurs de recherche au CNRS, d'Éric Debarbieux, professeur des Universités ou de Stéfan Lollivier, directeur des statistiques économiques et sociales à l'INSEE.



Par ailleurs, et outre les fiches traditionnelles sur les atteintes déclarées par différentes professions ou les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ou d'autres administrations, il inclut deux nouvelles études importantes sur les résultats de l'enquête de victimation 2008 : comparaison des atteintes aux biens déclarées par les ménages avec les données issues de l'état 4001, mise en perspective de certains résultats de l'enquête française avec ceux de l'enquête *British Crime Survey* britannique et profils des victimes de violences physiques.

Il regroupe également des articles sur la criminalité enregistrée à Paris, les vols de frets, les infractions au droit de l'environnement, les signalements des usagers dans la main courante informatisée, les arrachements de DAB et de coffre forts enregistrés par la gendarmerie nationale, etc.



Poursuivant l'exploration des statistiques enregistrées par la police et la gendarmerie nationales, l'OND a notamment travaillé sur :

- Les personnes mises en cause en 2007 (*Repères n°7*).
- Les faits élucidés par les services de police et les unités de gendarmerie (*Grand angle n°12*).
- Violences intra-relationnelles, violences dans le cadre professionnel, violences en situation de la vie quotidienne : les trois grandes catégories de violences physiques non crapuleuses (*Grand angle n°13*).



D'après des éléments contextuels recueillis dans plus de 1 600 procédures, les situations donnant lieu à l'usage de la violence, pour l'un au moins des protagonistes d'une agression, sont très diverses. Il peut ainsi s'agir d'une dispute dans un couple ou entre amis, d'un conflit de voisinage ou de travail, d'un désaccord sur le rendu de la monnaie dans un commerce, d'une bousculade dans un lieu public, d'une altercation entre automobilistes ou encore d'une demande de cigarette refusée. À partir de différents éléments, tels que le lien entre victimes et mis en cause, l'activité exercée par la victime au moment des faits ou le lieu de leur commission, l'OND a réparti les coups et violences non crapuleux selon trois grandes catégories : les violences intra-relationnelles (entre personnes qui se connaissent), les violences dans le cadre professionnel et les violences en situation de la vie quotidienne (dans les transports en commun, sur la chaussée, suite à une demande de cigarette dans ou à proximité d'établissements commerciaux...).

- Les violences au sein du couple enregistrées par la police et la gendarmerie nationales entre 2004 et 2007 (*Grand angle n°14*).



L'OND a collecté auprès de la police et de la gendarmerie nationales des données sur les infractions de coups et violences volontaires par conjoint et ex-conjoint enregistrés de 2004 à 2007. Il a été possible de fournir des indicateurs nationaux sur les infractions de cette nature ayant des femmes majeures comme victimes. Ils sont étudiés en évolution dans le temps et en répartition dans l'espace, via une étude à l'échelle départementale. Les statistiques sur la délinquance enregistrée sont complétées par une étude des violences physiques par conjoint ou ex-conjoint extraite de l'enquête « cadre de vie et sécurité » 2007, la première enquête du dispositif d'enquêtes annuelles de victimation INSEE-INHES/OND.

- Phénomènes de délinquance dans les transports ferrés d'Île-de-France (*Grand angle n°15*).



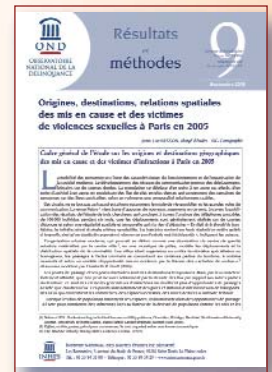
Cette étude repose, d'une part, sur les plaintes collectées au cours de l'année 2007 par le Service Régional de la Police des Transports. D'autre part, pour une partie de ces plaintes, l'OND a recensé des informations sur les plaignants (âge, sexe, lieu de résidence, profession etc.). Cette étude présente à la fois les caractéristiques principales des actes commis dans les transports en commun ferrés d'Île-de-France et le profil des plaignants.



# LES ÉTUDES CARTOGRAPHIQUES

Deux études ont analysé les trajets des mis en cause et des victimes pour les infractions de violences crapuleuses et de violences sexuelles commises à Paris en 2005. La source des études était une extraction du STIC OMEGA de la PJ de Paris et une exploitation sous autorisation de la CNIL. Ceci a permis pour la première fois de localiser les faits à l'adresse de commission de même que les départ de trajets des mis en cause et des victimes à l'adresse du domicile.

- Origines, destinations, relations spatiales des mis en cause et des victimes de violences sexuelles à Paris en 2008 (*Résultats & Méthodes n°9*).
- Origines et destinations des mis en cause et des victimes de violences physiques crapuleuses enregistrées à Paris en 2005 (*Résultats & Méthodes n°10*).



## LES ÉTUDES QUALITATIVES EN COURS

Plusieurs études statistiques portant sur une analyse qualitative de certains phénomènes criminels ont été commencées en 2008 :

- Les violences sexuelles enregistrées au tribunal de Grande Instance de Paris.  
À partir des procédures d'agressions sexuelles transmises au Parquet de Paris, des éléments sur les victimes, sur les mis en cause, sur le contexte général dans lequel s'inscrit l'infraction seront collectés par l'OND puis analysés.
- Les liens entre violences et alcool.

La Police et la Gendarmerie nationales ont mis à disposition de l'OND des données sur la consommation d'alcool relevées suite à une mise en cause pour des faits de violences non crapuleuses. Il s'agit d'étudier dans quelle proportion la consommation d'alcool accompagne un fait de violence, à la fois du point de vue de la victime et du mis en cause.

- Analyse des signalements d'usagers dans la main-courante informatisée de Sarcelles et de Saint-Denis.

L'objectif de cette étude est de comprendre le parcours des déclarants ainsi que la nature de leurs déclarations au sein de deux CSP test. Pour ce faire, on procède à l'extraction des données statistiques dans la base de données locale de la MCI, par une saisie des caractéristiques sur les événements déclarés et sur leurs protagonistes. Ces déclarations pouvant être suivies d'une plainte, il s'agira de déterminer ensuite si cela a été le cas ultérieurement pour les mêmes faits.

## LES AUTRES PROJETS EN COURS

- L'Observatoire national de la délinquance participe au groupe de travail piloté par Éric Debarbieux et le ministère de l'Éducation nationale sur la réalisation d'une enquête de victimation scolaire.

Le conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance a préconisé en novembre 2007 « la réalisation d'une enquête nationale régulière de victimation en milieu scolaire » et a chargé de ce projet l'un

de ses membres, Éric Debarbieux. En 2008, il a réuni de façon régulière un comité de pilotage où sont présents l'OND et, pour l'Éducation nationale, la direction des affaires scolaires et la direction de l'évaluation et de la prospective. Le projet qui s'est dessiné lors de ces réunions est une enquête auprès des élèves et des personnels, enseignants et non enseignants, des collèges publics. Un questionnaire est en phase d'élaboration. Il sera en phase de test au premier semestre 2009. La collecte de l'enquête est envisagée pour l'année scolaire 2009-2010.

– En avril 2008, l'Observatoire national de la délinquance a été désigné, aux côtés du ministère de la Justice, comme Point de Contact National pour la Commission européenne en vue du programme d'action visant à l'harmonisation des statistiques européennes en matière criminelle et pénale.

– Lancement d'une application cartographique publique.

L'OND va mettre en ligne une application de cartographie web qui permettra de requêter en direct sur une base de données conservant les statistiques de l'état 4001 depuis 1996 jusqu'à la mise à jour la plus récente. Ce portail web s'appelle CartoCrime.Net et il sera accessible au grand public pour la représentation des faits constatés et le téléchargement des tables.



## LES SAISIES EXTÉRIEURES

---

Le département de l'OND a été sollicité pour participer à deux études :

– Saisie du Préfet délégué pour la Sécurité et la Défense de la zone sud demandant à l'Observatoire national de la délinquance de bien vouloir « concourir à l'analyse et au diagnostic de l'expression de la délinquance à Marseille ».

– Saisie du Préfet de la Somme sur la participation de l'Observatoire national de la délinquance à l'élaboration d'un questionnaire et d'un dispositif d'évaluation d'accueil des victimes au sein de la circonscription de sécurité publique d'Amiens et des brigades de gendarmerie de la Somme.

## LES CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES

---

Les personnels de l'Observatoire national de la délinquance ont publié des articles dans différentes revues :

– Les observatoires de la criminalité sont d'abord des machines à calculer, Jean-Luc Besson, *Les cahiers de la sécurité*, avril 2008.

– Le rôle des enquêtes nationales de victimation dans la mesure de la délinquance, Cyril Rizk et Christophe Soullez, *Les cahiers de la sécurité*, janvier 2008

– Gangs de rue. De l'expérience canadienne, Christophe Soullez, *Les cahiers de la sécurité*, janvier 2008

– Les atteintes à la personne en zone rurale et zone urbaine, Cyril Rizk, *Pouvoirs Locaux*, novembre 2008

– À vos cartes, Jean-Luc Besson, *La revue du syndicat des commissaires de la Police nationale*, novembre 2008.

– Comment mieux répartir les forces de sécurité sur le territoire, Christophe Soullez, *Pouvoirs Locaux*, novembre 2008



# LA PUBLICATION MENSUELLE DES FAITS CONSTATÉS

Depuis février 2006, l'Observatoire national de la délinquance a la charge de la publication mensuelle des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie. Durant toute l'année 2008, chaque mois, l'OND a publié le bulletin mensuel des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie.

## LE BILAN ANNUEL DE LA DÉLINQUANCE ENREGISTRÉE

Pour la deuxième année, en janvier 2008, l'Observatoire national de la délinquance a publié le deuxième bulletin annuel portant sur les faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie en 2007.

Il s'agit, dès le 15 janvier, d'établir l'évolution annuelle du nombre de faits constatés pour les trois indicateurs de l'OND qui figurent dans le bulletin mensuel (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique et escroqueries et infractions économiques et financières). Les variations annuelles sont déclinées à l'échelle régionale et départementale (départements ultra-marins compris).

Les statistiques sur les personnes mises en cause complètent le bilan annuel des crimes et délits constatés. Elles sont publiées dans un article de la collection « Repères ». L'évolution du nombre de mis en cause est analysée pour les quatre indicateurs de l'OND (les trois cités supra et les infractions révélées par l'action des services) et selon les trois grandes distinctions disponibles (mineurs/majeurs, hommes/femmes et français/étrangers).

Comme dans son bulletin mensuel, l'OND a diffusé dans le « bilan 2007 » des statistiques sur d'autres types de faits portés à la connaissance des forces de l'ordre : contraventions enregistrées par la gendarmerie nationale, signalements des usagers enregistrés dans la main courante de la Police nationale, etc.

## L'ENQUÊTE DE VICTIMATION 2008

La collecte de l'enquête de l'INSEE-INHES/OND « cadre de vie et sécurité » 2008 a eu lieu entre janvier et mars. Il s'agit de la deuxième enquête du dispositif d'enquêtes annuelles de victimation mis en place par l'OND et l'INSEE à la demande du conseil d'orientation de l'OND. On rappelle qu'il s'agit d'interroger un échantillon de ménages et de personnes sur les atteintes dont ils ont pu avoir été victimes au cours du passé récent.

En 2008, 17 176 ménages de France métropolitaine ont répondu au questionnaire « ménage » de l'enquête, celui portant notamment sur les vols et les actes de vandalisme visant les résidences ou les véhicules. Dans chacun de ces ménages, une personne de 14 ans et plus a répondu au questionnaire individuel, qui aborde les vols personnels et les atteintes aux personnes (violences, menaces et injures, en dehors de celles commises au sein du ménage).

Un questionnaire auto administré est remis aux personnes de 18 à 75 ans qui sont en mesure d'y répondre, soit 13 719 d'entre elles lors de l'enquête 2008.



Il est consacré aux violences sexuelles et aux violences physiques commises par une personne vivant avec l'enquêté.

En avril, l'INSEE et l'OND ont organisé des bilans d'enquête dans deux directions régionales de l'INSEE. Les enquêteurs ont alors pu faire état des éléments posant problème, ce qui permet de prévoir des améliorations pour les enquêtes suivantes. Un comité de pilotage a eu lieu en juillet : il a entériné les modifications des questionnaires, dont la refonte du questionnaire « transports » demandée par les partenaires de l'enquête, et il a été décidé que l'OND assurerait une formation complémentaire sur la qualité de la collecte. Il s'est agi, en novembre 2008, de présenter aux enquêteurs les résultats des deux premières enquêtes « cadre de vie et sécurité » afin de les sensibiliser à certaines règles de collecte.

L'OND a reçu au mois d'août 2008 les premières données de l'enquête « cadre de vie et sécurité » puis au mois de septembre, les résultats définitifs lui ont été livrés. Deux articles ont pu être rédigés à partir de ces données, le premier propose d'étudier l'évolution entre 2006 et 2007 des principaux indicateurs de l'enquête en matière de victimation, le second fournit une présentation du profil des victimes de violences. Ils ont été publiés dans le 4<sup>e</sup> rapport annuel de l'OND, en novembre 2008.

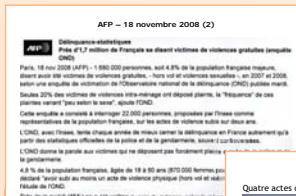
## LA COMMUNICATION DES TRAVAUX DE L'OND

Durant cette année, le département de l'Observatoire national de la délinquance a organisé deux conférences de presse :

- la présentation du bilan annuel (janvier 2008) ;
- la présentation du 4<sup>e</sup> rapport annuel (novembre 2008).

Il a également fait la promotion médiatique de l'ensemble des études publiées ce qui a donné lieu à une couverture presse relativement importante notamment concernant le *Grand angle n°14* sur les violences au sein du couple.

L'année 2008 a vu les demandes adressées à l'OND par les journalistes croître très fortement. Dans le contexte créé par la publication mensuelle des faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie et, plus généralement, du fait de sa notoriété croissante, l'OND est sollicité plusieurs fois par semaine pour des compléments statistiques ou des commentaires, tant de la part de la presse que de chercheurs extérieurs.



# LES FORMATIONS

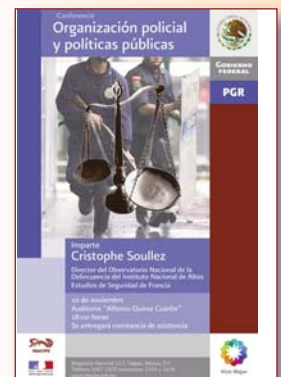
L'observatoire national de la délinquance est également intervenu à plusieurs reprises dans différentes formations en vue de sensibiliser les acteurs, professionnels ou étudiants, aux statistiques de la criminalité et aux évolutions des différents phénomènes criminels :

- École des officiers de la Gendarmerie nationale (Master « Droit et stratégies de la sécurité »).
- Paris II (Master « Relations internationales »).
- IPAG de Clermont-Ferrand.
- Centre national de formation de la Police judiciaire de la Gendarmerie nationale.
- Centre supérieur d'enseignement de la Gendarmerie.
- École de criminologie appliquée.

# LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

L'Observatoire national de la délinquance a également été sollicité pour intervenir, en France ou à l'étranger, dans différents colloques ou séminaires :

- Colloque sur la délinquance dans la grande distribution, Perifem (25/4/2008).
- Colloque sur les vols de chantier, AORIF (30/6/2008).
- Conférences nationales de l'enquête privée, Paris II (5/7/2008).
- Journées professionnelles ESRI (1/10/2008).
- Colloque sur les 5 ans de l'OND (20/10/2008).
- Colloque international du CIPC sur les violences faites aux femmes, Mexique (11/2008).
- Conférence sur les enjeux de l'organisation policière en France, Mexico (11/2008).
- Séminaire prévention de la délinquance, Tokyo (11/2008).
- Colloque sur la délinquance juvénile, Fondation Genshaen, Berlin (11/2008).
- Les Rencontres territoriales du CNFPT, Angers (12/2008).



L'Observatoire national de la délinquance (OND) est un des trois départements de l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public administratif. Son activité est contrôlée par un conseil d'orientation indépendant.

Le conseil d'orientation est compétent pour décider et déterminer les choix et orientations des objectifs, thèmes d'études et de recherches dans les domaines et missions propres de l'OND.

Le conseil d'orientation a pour mission de définir une stratégie garantissant la fiabilité et la pertinence des données statistiques en matière de sécurité. Il est composé de 17 représentants de la société civile, élus nationaux et locaux, universitaires et chercheurs, représentants des médias, représentants des associations, des ordres, des groupements et des organismes privés, (fédération française bancaire, union sociale pour l'habitat, SNCF) dont les activités et métiers sont concernés par les phénomènes de délinquance. 11 représentants de l'État, outre le directeur de l'INHES, y siègent également : Défense Nationale, Justice, Intérieur, mais aussi Finances, Transports, Ville ; Outre-Mer ; Recherche ; Éducation nationale.

Le conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance a été officiellement installé le 4 novembre 2003 par le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales. Il est présidé par Alain BAUER, criminologue. La vice-présidence est assurée par François-Noël BUFFET, Sénateur du Rhône.

Le département de l'observatoire national de la délinquance regroupe, au 31 décembre 2007, neuf personnels : 2 contractuels, 1 attaché principal de l'INSEE, 1 attaché de l'INSEE, 1 attaché de police, 1 adjoint administratif, 2 sous-officiers de la gendarmerie nationale, 1 officier de la police nationale.

Son administration est placée sous l'autorité du directeur de l'INHES, Pierre MONZANI, assisté d'un chef de département, Christophe SOULLEZ.

